

Lions International

District 112 D Belgique

Tournoi d'Eloquence



Feuille de route de la Super Finale du Tournoi d'Eloquence 2021

1. Chronologie

- Les lauréats de chaque région seront appelés pour la « Super finale du district », le 24 mars au plus tard.
- La « Super finale » du premier tournoi d'éloquence du district D se déroulera à Spa, le 24 avril 2021, étant donné son expérience d'organisation (plus de 50 ans de tournoi d'éloquence).
- Pour les autres années, il reviendra à la région du « grand gagnant de la super finale du district » à organiser le tournoi l'année suivante.
- Il est recommandé pour la commission du Tournoi d'éloquence, de faire de ce Tournoi, une fête à la jeunesse. Il sera impératif que cette super finale de district se déroule dans un environnement de choix et de prestige, permettant l'accueil d'un public en nombre (>200 personnes), une acoustique d'excellente qualité pour que l'art oratoire soit optimal, un dispositif informatique de base (présentations de capsules de présentation, chronomètre ...) mais surtout une mise en évidence des jeunes Lauréats. L'utilisation des réseaux sociaux comme méthode de communication est essentielle et nécessaire.
- L'implication des Léo Clubs est très vivement souhaitée
- Il est nécessaire d'offrir aussi à nos jeunes lauréats et aux établissements scolaires une médiatisation de l'évènement par l'accueil de la presse TV, radio, écrite...

2. Déroulement de la « super finale »

- La « Super Finale » est ouverte au lauréat de chaque région (comme définies dans le paragraphe 3) et, si nécessaire, à son dauphin. Le nombre souhaité de finalistes sera minimum 5 et maximum 8. Il est donc indispensable de disposer de 4 régions organisant un TE sinon la « Super Finale du district 112d » devra être annulée.
- La « Super Finale » s'adresse également aux districts français 103 Est et 103 Nord organisant des tournois d'éloquence. Les éliminatoires de ces candidats seront organisées en France selon le déroulement qui leur est propre mais les règles en vigueur pour la « Super Finale » s'appliqueront sans distinction à tous les candidats.
- Format identique à la finale de chaque région participante : présentation personnelle, présentation de l'école, 1 sujet principal et 1 question subsidiaire. La présentation personnelle et celle de l'école dépendront du temps accordé pour une retransmission télévisée en direct.
- Le District 112D fournira à chaque candidat les dictionnaires et les livres nécessaires à une bonne préparation. Ces livres resteront la propriété du candidat et constitueront un lot de départ

Canevas : **Présentation personnelle du candidat 2 min**

Présentation école (non jugée) 2 min

1 sujet parmi les 2 fournis : 6 à 10 min

Question subsidiaire : 3 min

- Pour la tenue de la « Super finale du District 112D » il est indispensable de disposer d'une salle de « prestige », avec locaux isolés pour la préparation des sujets par les candidats, d'une scène de présentation avec pupitre et matériel audio-visuel de qualité. Une infrastructure permettant une bonne communication vers les médias, une bonne mise en valeur des Lions du district D et une capacité suffisante pour accueillir le public
- Une autorisation parentale signée est vivement conseillée (voir annexe)

3. Animation, jury et communication lors de la «super finale»

La communication

- Le TE demande une dynamique de communication pour mettre en avant la jeunesse.
- Il faudra utiliser l'ensemble des moyens de communication connus tels que la presse écrite, radiophonique et télévisuelle mais surtout les réseaux sociaux fortement utilisés par les jeunes et moins jeunes.

- Les clubs responsable du TE des différentes régions et le district 112d doivent participer activement à la communication et au sponsoring de la « Super finale »
- Réaliser une fiche d'inscription à joindre au courrier et à mettre Online (modèle en annexe 4)
- Créer une rubrique dans le site du district
- Ne pas oublier une logistique informatique lors de chaque tournoi (wifi-projection-amplificateur micro, chronomètre.....) (un modèle de « liste des tâches » est disponible sur demande au Lions club de Spa)

L'animation

- Il est impératif de coordonner la communication concernant les TE. Une communication commune, efficace et professionnelle est indispensable
- Il faut recruter un animateur (membre Lions ou non) qui présentera les différents candidats ainsi que les membres du jury.
- L'animateur fera référence aux sponsors et aux différents médias.
- Il accueillera et présentera les autorités locales, professorales et les Lions.
- Il animera le recueil des différents votes : jury de base, jury des jeunes et vote du public.
- Il donnera le nom des lauréats après délibération du jury.
- Il animera la remise des prix.

Le jury de base

- Un jury éclectique choisi dans le monde littéraire, éducatif, du spectacle, de la communication, juridique et Lions est nécessaire au bon déroulement de la soirée.
- Il devrait être composé de minimum 8 membres dont :
 - un avocat ou un juriste
 - un journaliste
 - un enseignant
 - le président de zone
 - un délégué de la commission jeunesse du district
- Les clubs responsables du TE dans leur région collaboreront avec le Lions Club de Spa pour l'élaboration du jury de cette première Super Finale.
- Le Président du jury sera choisi pour son impartialité

Le jury Léo / jury des jeunes

- Il doit être composé de minimum 6 membres : anciens lauréats, membres Léo...

Le vote du public

- Un bulletin de vote est remis à chaque personne du public lors du paiement de son droit d'entrée
- Les bulletins sont récoltés par des membres Lions à la fin des exposés

Le trophée pour l'établissement scolaire

- Un trophée réalisé par le district 112D sera gravé au nom du Lauréat et confié pour une durée d'un an à l'établissement scolaire ayant remporté le plus de points lors de l'épreuve. Le challenge n'est jamais attribué à titre définitif

Le système de cotation

- Pour la super finale les membres des jurys disposeront d'une grille de cotation pouvant les aider à classer les candidats. (voir annexe 5 : grille de cotation)
- Chaque jury accordera une cote allant de 1 à 8 pour chaque candidat. 8 étant le maximum pour un nombre de 8 candidats. Le maximum de points est accordé au candidat le plus éloquent.
- Les points sont additionnés et communiqués au public qui suit l'évolution du score comme lors de l'eurovision de la chanson.
- Un rappel sera fait par le président à tous les membres du jury qu'ils ne doivent pas noter une épreuve orale de philosophie mais qu'ils sélectionnent un Lauréat d'un TE

La remise des prix

- Des prix en espèces et en nature (offerts par les différents partenaires et autorités locales...) sont à rechercher activement par les différents clubs organisant un TE régional et par le district 112d. Il est important de choisir des prix en accord avec le public ciblé càd la jeunesse.
- Les différents candidats sont récompensés pour leur participation
- Afin de réduire la durée de la remise de prix, ils seront remis en bloc avec mention sur un support audiovisuel ou dans le programme des différents donateurs

4. **Annulation**

- La Super Finale du district 112d sera annulée si le nombre minimum de 4 régions participantes n'est pas atteint.

- Le District 112D ne pourra être tenu pour responsable si, pour quelques raisons que ce soit, la Super Finale du TE devrait être annulée. Le district soutiendra cependant le club organisateur afin de lui éviter des pertes financières si la responsabilité de celui-ci n'est pas reconnue lors d'annulation.

5. **Budget et facturation**

- Le budget de l'organisation de la Super Finale du district ne peut être couvert par le club responsable de l'organisation. La collaboration du district et des clubs responsables des différentes régions est indispensable pour couvrir le budget et assurer le sponsoring. L'implication des PZ et du responsable de la commission jeunesse est indispensable à la réussite de l'organisation.
- Les différentes factures seront envoyées pour règlement au district 112d
- Les pertes éventuelles seront couvertes par le district 112d si aucun sponsoring national ne peut être trouvé par celui-ci.

6. **Droits d'auteur et droit d'image** (voir annexes 1)

- Chacun des candidats participant au TE accepte par avance que le texte de son discours, son enregistrement sonore ou vidéo soit éventuellement publié et utilisé gracieusement par le Lions Club International pour la promotion de ses actions. Il déclare sur l'honneur que son droit d'auteur n'a fait à ce jour l'objet d'aucune autre convention et qu'il demeure libre d'en disposer. Le candidat (ou son représentant pour les mineurs) autorise pendant toutes les phases du tournoi la prise de photos et de vidéo et la publication sans contrepartie financière des images sur lesquelles il apparaît; ceci sur tous les supports (presse-écrite, audiovisuel, informatique, internet...) et sans limitation de durée, dans le cadre de la promotion du concours d'éloquence et des actions organisées par le Lions Clubs International
- Le Lions s'interdira toute utilisation commerciale des œuvres et des images des candidats. Il s'engage à ne s'en servir que pour promouvoir ses actions, en particulier le tournoi

7. **Plagiat**

- Il est nécessaire de rappeler aux candidats et aux écoles participantes que le plagiat est un délit au regard de l'Article XI.165 de la loi belge (annexe 1).
- Le candidat utilisant le plagiat risque de devoir payer des dommages et intérêt à l'auteur du texte.

8. **RGPD**

- Le Lions club organisateur devrait recueillir le consentement des personnes concernées (nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone, adresse électronique, image,...) quant à l'enregistrement, de leurs données à caractère personnel.



TOURNOI D'ÉLOQUENCE DISTRICT 112D

LIGNE DU TEMPS

○

- **24 mars 2021** : appel des différents lauréats pour la « Super finale du district ».
- **Entre le 24 mars et le 1^{er} avril 2021** : élaboration d'un feuillet de présentation de la super finale avec insertion des sponsors (support du district souhaité)
- **24 avril 2021** : « Super finale » du premier tournoi d'éloquence du district D à Spa